



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR & CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

*(Formation professionnelle - Stagiaires)*

### **Article 1 - Objet**

Le présent document a pour objet de définir les règles applicables aux stagiaires participant à une formation dispensée par l'Atelier d'Hélène, ainsi que les conditions générales de vente associées.

Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur et des CGV.

### **Article 2 - Conditions d'inscription**

L'inscription devient définitive à réception :

- du bulletin d'inscription complété et signé,
- du présent document signé,
- et, le cas échéant, du règlement de l'acompte ou de la totalité de la formation.

### **Article 3 - Organisation de la formation**

La formatrice se réserve le droit de modifier les horaires ou le contenu pédagogique si nécessaire, sans en altérer la qualité ni les objectifs.

Les formations peuvent se dérouler en présentiel selon le programme communiqué.

### **Article 4 - Règles d'hygiène et de sécurité**

Les stagiaires doivent respecter strictement les règles d'hygiène, de sécurité et de salubrité propres aux métiers de l'esthétique et de la beauté.

Tout comportement mettant en danger le stagiaire, les autres participants ou la formatrice pourra entraîner une exclusion immédiate, sans remboursement.

### **Article 5 - Assiduité et comportement**

La ponctualité et l'assiduité sont obligatoires.

Tout retard, absence ou départ anticipé doit être signalé.

Une attitude respectueuse est exigée envers la formatrice, les autres stagiaires et le matériel mis à disposition.

#### **Article 6 - Matériel et responsabilités**

Le matériel pédagogique est fourni sauf mention contraire.

Le stagiaire est responsable du matériel mis à sa disposition et devra remplacer tout matériel détérioré volontairement.

#### **Article 7 - Propriété intellectuelle**

Les supports de formation sont protégés par le droit d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales est strictement interdite sans autorisation écrite.

#### **Article 8 - Tarifs et modalités de paiement**

Les tarifs sont indiqués en euros et sont nets de taxes selon la législation en vigueur.

Le paiement peut être effectué en une ou plusieurs fois selon les modalités précisées lors de l'inscription.

#### **Article 9 - Annulation par le stagiaire**

- toute annulation à moins de **14 jours** avant le début de la formation ne donne lieu à **aucun remboursement**.
- En cas d'abandon en cours de formation, aucun remboursement ne sera effectué.

#### **Article 10 - Annulation par le centre de formation**

Le centre se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure ou d'effectif insuffisant.

Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées ou reportées.

#### **Article 11 - Attestation et certification**

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire sous réserve de sa présence effective et du respect des conditions pédagogiques.

#### **Article 12 - Données personnelles**

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion des formations et conformément au RGPD.

Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

#### **Article 13 - Litiges**

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée.

À défaut, le litige relèvera de la compétence des tribunaux du ressort du siège du centre de formation.